Votre présence ici, aujourd'hui, Excellence, prolonge d'une manière sensible à chacun d'entre nous l'expression de la volonté du Saint-Père à l'égard de notre enseignement supérieur chrétien. L'Université d'Angers n'oubliera pas ce geste de sympathie du Nonce apostolique, pas plus que ne l'oubliera la capitale de cette province d'Anjou dont les fils dans le passé ont donné tant de témoignages, y compris celui du sang, de leur attachement au siège de Pierre et qui est si fière aujourd'hui d'accueillir dans sa cathédrale le représentant du Souverain Pontife dans notre pays.

\* \*

Quand Mgr Freppel établit les premières bases de l'Université catholique, la loi que venait de voter l'Assemblée nationale, ardemment réclamée par les catholiques sous le IIº Empire, mais en vain, apparaissait comme le complément naturel de la loi Falloux : l'Eglise qui, dans ses collèges, dispensait depuis 1850 l'enseignement secondaire, donnerait maintenant à la jeunesse étudiante la culture supérieure. Autorisées par la loi à conférer elles-mêmes les grades au terme des programmes d'étude, les Facultés libres donneraient une formation originale toute imprégnée d'esprit chrétien et qui, à cause de cela, ne serait pas la simple réplique de l'enseignement officiel. La politique eut vite fait de reprendre à l'Eglise cet avantage ; les universités catholiques perdirent le droit de conférer les grades, mais la liberté de vivre leur fut laissée. L'Evêque d'Angers, tout en ressentant cruellement le coup porté aux jeunes universités, ne se laissa pas décourager pour autant. Si limitée qu'elle fut désormais, la liberté de l'enseignement supérieur restait un bien précieux qui mériterait tous les sacrifices que les catholiques, fidèles et clergé, n'allaient dès lors cesser de lui consentir.

Donner à de jeunes hommes des maîtres chrétiens chez qui la science saurait s'allier à la foi, capables de témoigner par leur exemple quotidien que la haute culture peut s'harmoniser avec nos convictions religieuses, c'était là, au temps du matérialisme et du scientisme qui régnaient en maîtres dans les chaires officielles, en 1875, un immense bienfait pour la jeunesse catholique. Grâces à Dieu! la situation est beaucoup moins sombre aujourd'hui, car nombreux sont les chrétiens de haute valeur qui enseignent en toute liberté à la Sorbonne, au collège de France, dans nos Facultés et nos grandes Ecoles. Cependant le bienfait reste très grand pour l'étudiant, à l'âge où il cherche et définit sa personnalité, de constater que l'Eglise est capable de conduire sa formation intellectuelle au delà des années du collège. A la jeunesse étudiante, le corps des maîtres de nos universités catholiques montre que l'union de la science et de la foi chez un homme de culture supérieure n'est pas seulement le fait d'une rencontre forfuite, mais qu'un accord profond et stable peut régner entre l'adhésion au credo de l'Eglise et le libre jeu de l'esprit scientifique.

Il étaît une autre préoccupation, Messieurs, qui provoqua chez Mgr Freppel la volonté bien arrêtée d'établir et d'assurer la vie de notre université d'Angers: le souci qu'il avait de rendre accessible aux jeunes prêtres la haute culture. Lui qui, avant de devenir évêque, avait durant 13 années professé à la Sorbonne, savait d'expérience